Image not found or type unknown

Résilier un bail commercial avant l'échéance de façon amiable

Par **fredbkk**, le **10/05/2017** à **15:08**

Bonjour,

Je possède un commerce que je loue à une personne qui souhaiterais résilier avant l'échéance de façon amiable. Je pense que je vais accepter car je crois qu'il y a un risque que les loyers à venir ne soient plus versés car il est proche de la liquidation judiciaire. Comment faut-il procéder pour formaliser l'accord ? Faut-il faire appel à un notaire ou à un tiers ?

Merci pour votre aide :D

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés